

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

		<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
		CHF	CHF
ACTIF			
Actif circulant			
Liquidités		123'971.26	186'504.54
Titres côtés	2.1/3.1	276'056.93	256'412.44
Créances résultant de livraisons et de prestations	2.2	1'757.25	520.00
Autres créances à court terme		-	9'464.35
Comptes de régularisation actifs		1'822.49	8'028.17
Total de l'actif circulant		403'607.93	460'929.50
Actif immobilisé			
Immobilisations financières		2'000.00	2'000.00
- Dépôt s/ccp SOS-relève		2'000.00	2'000.00
Immobilisations corporelles	2.3	328'563.40	309'993.40
- Mobilier de bureau		9'870.00	1'000.00
- Equipement informatique		1'300.00	700.00
- Bâtiment administratif en PPE		264'612.00	255'512.00
- Terrain		52'781.40	52'781.40
Total de l'actif immobilisé		330'563.40	311'993.40
TOTAL DE L'ACTIF		734'171.33	772'922.90

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
	CHF	CHF
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	3'221.65	19'719.03
Autres dettes à court terme	715.71	1'846.10
Comptes de régularisation passifs	6'034.10	2'117.77
Total des capitaux étrangers à court terme	9'971.46	23'682.90
Capitaux étrangers à long terme		
Provision Prévoyance.ne	6'727.00	-
Total des capitaux étrangers à long terme	6'727.00	-
Capital des fonds affectés par les donateurs		
Fonds d'entraide	25'887.20	27'145.00
Réserve pour archivage LORO	10'000.00	-
Réserve pour aménagement nouveaux locaux LORO	30'000.00	-
Total capital des fonds affectés par les donateurs	65'887.20	27'145.00
Capital de l'organisation		
Capital de l'association	542'695.00	542'632.34
Capital des fonds libres affectés par le comité	108'890.67	179'400.00
- Réserve développements futurs	93'890.67	129'400.00
- Réserve pour aménagement nouveaux locaux	15'000.00	50'000.00
Excédent de charges / (produits) de l'exercice	-	62.66
Total capital de l'organisation	651'585.67	722'095.00
TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	734'171.33	772'922.90

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	CHF	CHF
Donation reçues : donations libres	22'362.43	17'344.72
Contributions du secteur public - OFAS	111'322.00	111'322.00
Contributions autres entités	59'300.00	19'794.10
- Loterie Romande	30'000.00	10'000.00
- Denk an Mich	15'300.00	9'794.10
- Kiwanis Neuchâtel Entre-deux-Lacs	14'000.00	-
Produits des cours et activités	99'858.20	96'764.25
- Produits des cours en bloc	96'025.05	88'901.10
- Produits des activités	11'505.60	14'906.10
- Autres produits	922.55	1'157.05
- Réduction pour membres	3.2 -8'595.00	-8'200.00
Cotisations	16'310.00	23'915.00
- Membres actifs	14'095.00	14'620.00
- Membres de soutien	2'215.00	9'295.00
Total des produits d'exploitation	309'152.63	269'140.07
Contributions et donations versées	-1'257.80	-900.00
Charges des cours et des camps	-148'615.30	-135'518.30
- Honoraires, indemnités	-38'647.50	-41'329.95
- Frais de transport	-12'951.25	-13'663.80
- Loyer	-51'285.10	-45'820.50
- Nourriture	-32'816.30	-26'291.45
- Matériel et divers	-12'915.15	-8'412.60
Travaux de tiers	-12'175.00	-13'217.55
Charges de marchandises	-3'023.65	-3'271.55
Charges de personnel	-135'855.55	-127'884.65
Charges d'exploitation	-52'775.37	-57'778.44
- Charges de locaux	-8'794.95	-16'722.50
- Primes d'assurance	-1'509.65	-696.80
- Charges d'administration	-17'865.70	-15'837.75
- Cotisations et dons	-12'826.00	-12'761.00
- Charges et leasing informatique	-7'926.30	-7'931.55
- Frais de publicité	-3'024.92	-3'448.82
- Autres charges d'exploitation	-827.85	-380.02
Amortissements	3.3 -8'105.30	-700.00
Total des charges d'exploitation	-361'807.97	-339'270.49

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017

		<u>2017</u>	<u>2016</u>
		CHF	CHF
Résultat d'exploitation		-52'655.34	-70'130.42
Résultat financier		24'326.12	193.08
- Produits financiers		33'123.72	1'503.26
- Charges financières		-8'797.60	-1'310.18
Produits exceptionnels		3'289.09	-
Charges exceptionnelles		-6'727.00	-
Résultat avant variation du capital des fonds affectés par les donateurs		-31'767.13	-69'937.34
Variation du capital des fonds	3.4	-38'742.20	900.00
Résultat annuel (avant allocation au capital)		-70'509.33	-69'037.34
Utilisation de la réserve développements futurs	3.4	35'509.33	69'100.00
Utilisation de la réserve aménagement locaux	3.4	35'000.00	-
Excédent de charges / (produits) de l'exercice		-	62.66

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	2017	2016
	CHF	CHF
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation		
Résultat annuel (avant allocation au capital)	-70'509.33	-69'037.34
Variation du capital des fonds	38'742.20	-900.00
Amortissements	8'105.30	700.00
Variation des titres côtés	-19'644.49	-
Variation des créances résultant de ventes et prest.	-1'237.25	4'463.42
Variation des autres créances à court terme	9'464.35	-9'375.25
Variation des comptes de régularisation actifs	6'205.68	-8'028.17
Variation des dettes résultant de livraisons et prest.	-16'497.38	4'452.55
Variation des autres dettes à court terme	-1'130.39	-6'584.05
Variation des comptes de régularisation passifs	3'916.33	251.77
Variation de la provision Prévoyance.ne	6'727.00	-
Total	-35'857.98	-84'057.07
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement		
Investissement en mobilier et équipements	-12'175.30	-
Investissement dans le bâtiment administratif PPE	-14'500.00	-100'340.00
Total	-26'675.30	-100'340.00
Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement		
Variation des dettes financières	-	-
Total	-	-
Variation des liquidités	-62'533.28	-184'397.07
Variation des liquidités		
Etat des liquidités au 1er janvier	186'504.54	370'901.61
Etat des liquidités au 31 décembre	123'971.26	186'504.54
Variation des liquidités au bilan	-62'533.28	-184'397.07

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

	Etat au 01.01.2017	Transferts internes	Allocations	Utilisations	Total variation	Etat au 31.12.2017
Capital des fonds						
<i>Fonds affectés :</i>						
Fonds d'entraide	27'145.00	-	-	-1'257.80	-1'257.80	25'887.20
Réserve pour archivage LORO	-	-	10'000.00	-	10'000.00	10'000.00
Réserve pour aménagement nouveaux locaux LORO	-	-	30'000.00	-	30'000.00	30'000.00
Total capital des fonds	27'145.00	-	40'000.00	-1'257.80	38'742.20	65'887.20
Capital de l'organisation						
<i>Capital de base :</i>						
Capital de l'association	542'632.34	62.66	-	-	62.66	542'695.00
<i>Capital libre :</i>						
Réserve développements futurs	129'400.00	-	-	-35'509.33	-35'509.33	93'890.67
Réserve pour aménagement nouveaux locaux	50'000.00	-	-	-35'000.00	-35'000.00	15'000.00
Résultat de l'exercice	62.66	-62.66	-	-	-62.66	0.00
Total capital de l'organisation	722'095.00	-	-	-70'509.33	-70'509.33	651'585.67

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

1. BASES ET ORGANISATION

Forme juridique : Association

Base juridique : Statuts du 26 avril 2013

L'association insieme Neuchâtel est régie par ses statuts et par les dispositions des articles 60 et suivants du Code Civil suisse.

But de l'association :

L'association, qui est membre de la Fédération suisse insieme, a pour but de réunir les parents de personnes mentalement handicapées, ainsi que les personnes et/ou institutions intéressées à la représentation des intérêts et à la défense des droits des personnes mentalement handicapées et polyhandicapées ainsi que de leurs parents.

Par ses activités, l'association vise à :

- a) améliorer le statut légal de la personne mentalement handicapée et à favoriser son intégration sociale et socio-professionnelle.
- b) soutenir les familles et les personnes chargées de l'encadrement d'une personne mentalement handicapée.
- c) mettre en commun les expériences et s'entraider.
- d) assurer une meilleure information des parents, du public et des autorités sur les problèmes posés par l'accueil, l'éducation, l'occupation et l'activité professionnelle, ainsi que l'hébergement des handicapés mentaux, tout en restant vigilant à leur encadrement.
- e) encourager le dépistage et l'éducation précoce, l'éducation, la formation scolaire, la formation permanente ainsi que l'intégration des personnes mentalement handicapées.
- f) favoriser la formation professionnelle et la formation continue du personnel au service des personnes mentalement handicapées.

Comité de l'association

Président	Poste vacant
Vice-président	Antoine Brocard
Membres	Marina Desmeules, Alex Fischli, Steve Jeanneret, Basilia Zacchi Lafranchi.

Organe de révision

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA, La Chaux-de-Fonds

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017 (SUITE)

2. PRINCIPE COMPTABLES ET DE PRESENTATION DES COMPTES

La présentation des comptes de l'association insieme Neuchâtel est conforme à l'intégralité des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21 avec chiffres comparatifs, à la législation suisse, aux directives de la Fondation ZEWO ainsi qu'aux statuts de l'association.

Les comptes annuels ont été établis selon le principe des coûts historiques et sont présentés en francs suisses. Au sens des Swiss GAAP RPC 21, les produits et les charges sont comptabilisés dans la période où ils prennent effet.

Les principaux postes des états financiers ont été portés au bilan conformément aux informations ci-après.

2.1 Titres cotés

Les titres cotés sont évalués à la valeur boursière à la date du bilan. Les plus ou moins-values non réalisées sont enregistrées dans le résultat financier de l'exercice.

2.2 Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances sont présentées à leur valeur nominale, après déduction des corrections de valeur jugées nécessaires. Aucune correction de valeur n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2017 (idem à l'exercice précédent).

2.3 Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations est calculé sur la base des durées utiles suivantes :

	Taux	Méthode
- Mobilier de bureau	8 ans	linéaire
- Equipement informatique	3 ans	linéaire
- Bâtiment administratif en PPE	50 ans	linéaire
- Terrain	non amorti	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017 (SUITE)

		<u>2017</u>	<u>2016</u>
		CHF	CHF
3. COMMENTAIRES DES COMPTES ANNUELS			
3.1 Composition des titres côtés			
Parts Swisscanto (LU)	Nombre de parts	3'370.00	3'370.00
	Valeur au bilan	276'056.93	256'412.44
	Perte de cours :	-7'539.95	non indiqué
	Gain de change :	23'895.35	non indiqué
	Produit net sur titres :	16'355.40	non indiqué

3.2 Réductions pour membres

Ce poste enregistre les réductions octroyées sur les camps de vacances. Ces réductions sont accordées aux membres qui paient une cotisation de CHF 70.- par an et qui ont un enfant faisant partie de l'association.

3.3 Détail des amortissements

Mobilier de bureau	1'726.10	300.00
Equipement informatique	979.20	400.00
Bâtiment administratif en PPE	5'400.00	0.00
	<hr/>	<hr/>
Total des amortissements	8'105.30	700.00

3.4 Variation du capital

L'ensemble des variations du capital des fonds et du capital de l'organisation sont présentées dans le tableau de variation du capital qui figure en page 6.

3.5 Evénement subséquent

Lors de sa séance du 20 février 2018, le Grand Conseil a accepté la modification de la Loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) avec un passage à la primauté des cotisations au 1er janvier 2019.

Dans la phase de consultation, le Conseil d'Etat avait communiqué le montant dédié aux mesures d'accompagnement prévues dans le cadre du changement de primauté. La part deinsieme Neuchâtel auxdites mesures se porterait à CHF 22'531.

Ces éléments ont pour l'instant un caractère informatif et ce jusqu'à l'échéance du délai référendaire en juin 2018.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017 (SUITE)

	<u>31.12.2017</u> CHF	<u>31.12.2016</u> CHF
3.6 Engagement conditionnel de prévoyance	293'833.00	inconnu

La caisse de prévoyance des collaborateurs d'insieme Neuchâtel, Prévoyance.ne, est financée sous le régime de la capitalisation partielle, ce qui signifie que, en raison de la garantie de l'Etat, la caisse n'est pas contrainte de couvrir tous ses engagements par des actifs, et donc de disposer d'un taux de couverture de 100%.

Le Parlement fédéral a adopté le 17 décembre 2010 une réforme de la LPP, entrée en vigueur au 1.1.2012, qui implique, entre autre, que les institutions LPP de droit public devront atteindre un taux de couverture de 80% à une échéance de 40 ans, soit en 2052. Des bornes intermédiaires de 60% au 1.1.2020 et de 75% au 1.1.2030 ont également été fixées.

Le 26 juin 2013, le Grand Conseil neuchâtelois a adopté une loi modifiant la Loi sur la caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) qui comprenait différentes mesures de recapitalisation.

Jusqu'au 1er juillet 2016, il était également prévu que la caisse institue un plan de prévoyance de base en primauté de cotisation dès que son taux de couverture atteindrait 80%, mais au plus tard au 1er janvier 2039. Le découvert résiduel, à la date du changement de primauté, devait être réparti entre les employeurs. L'engagement d'insieme Neuchâtel concernant ce découvert n'était pas provisionné dans les comptes de l'exercice 2015.

Cependant, en juillet 2016, le Grand Conseil a abrogé l'alinéa 3 de l'article 4 de la Loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) supprimant ainsi l'obligation, pour les employeurs, de provisionner le découvert résiduel situé entre 80% et 100%. De ce fait, l'engagement précédemment mentionné n'est plus applicable. Toutefois, le découvert présenté par Prévoyance.ne est toujours d'actualité et, sur la base du courrier reçu de la caisse le 16 octobre 2017, le découvert attribuable à insiême Neuchâtel s'élève à CHF 293'833 (montant basés sur les valeurs au 1er janvier 2017) à considérer comme un engagement conditionnel.

Pour insiême Neuchâtel, les provisions relatives aux engagements de prévoyance sont les suivantes :

	<u>31.12.2017</u> CHF	<u>31.12.2016</u> CHF
Provision apport supplémentaire employeur	6'727	-
	<u>6'727</u>	<u>-</u>

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017 (SUITE)

3.7 Engagement non inscrit au bilan

La subvention de l'AI pour les prestations visées à l'art. 74 LAI est liée. Au moment de la clôture des comptes, il n'était pas encore certain si et dans quelle proportion les excédents devaient être transférés dans un fonds affecté à l'art. 74 LAI.

	<u>2017</u> CHF	<u>2016</u> CHF
Montant reçu de insieme Suisse pour le contrat OFAS au cours de l'exercice :	111'322.00	111'322.00

4. RAPPORT DE PERFORMANCE**4.1 Rémunération versées aux membres des organes dirigeants**

Le vice-président et les membres du comité sont bénévoles. Seuls une indemnité de séance ainsi que le remboursement de leurs frais effectifs leur sont accordés.

Les indemnités et remboursements de frais payés au cours de l'exercice sont les suivants :

	<u>2017</u> CHF	<u>2016</u> CHF
- Indemnités et rbts de frais - Présidence	1'000.00	1'000.00
- Indemnités et rbts de frais - Comité	590.00	730.00

4.2 Bénévolat

De nombreuses heures de bénévolat sont réalisées pour le compte de l'association. Pour l'exercice 2017, cela représente notamment :

- Heures effectuées par le Club-Services	381.00 heures
- Manifestation "12 heures du fromage"	280.00 heures

D'autres travaux de bénévolat, qui ne sont pas chiffrés avec exactitude au moment de l'établissement des présents comptes annuels, sont également à relever, tels que les heures réalisées par les différents groupes de travail d'insieme et par son Comité, la vente de cœurs en chocolat, les heures effectuées par les membres pour les mises sous plis, etc.